

ROUTE DE VOLLORE A NOIRETABLE – REQUALIFICATION DE LA D53

La route départementale D53 qui relie Noirétable aux limites du département vient de changer de qualification : elle devient **prioritaire** (c'est d'ailleurs la dernière du département de la Loire à le devenir selon la DIR, Direction Interrégionale des Routes).

Cela explique la pose récente de nombreux panneaux STOP, de la délimitation au sol et la pose un panneau préalable 100 mètres avant sur l'ensemble des voies goudronnées qui arrivent sur cette route : de La Post jusqu'aux limites départementales au pont des Rossias, anciennement nommé, on peut les trouver :

- au carrefour avec l'autre route de la Chamba D101.1
- au carrefour Viscomtat- la Chamba , dis le Poteau,
- au chemin des Bessières,
- au chemin du Pas de Mousset,
- au chemin de Bournier,



Auparavant, c'est la priorité à droite qui prévalait et réglementairement les chemins des villages étaient prioritaires sur les véhicules venant de gauche sur la D53 ; désormais les STOP sont bien visibles, ce qui devrait améliorer la sécurité de ces intersections.

La poursuite de la route dans le département de Puy-de-Dôme après les limites du pont des Rossias constitue la départementale 312 jusqu'au carrefour avec la patte d'oie Auguerolles-Vollore (autrefois carrefour Chez Provenchère).



Cette D 312 n'est pas prioritaire comme indiqué avec le panneau de limitation de vitesse, sauf cependant au Verdier, jonction la Chevalerie – Les Gîtes et à Fafournoux en milieu de village ou des STOPS existent mais sans présignalisation .

La priorité à droite s'impose donc toujours au pont de la Guelle et à la sortie sud de Fafournoux !



Dernière remarque qui complique encore les choses alors que la vitesse est limitée à 90 km heure dans le Puy-de-Dôme, elle l'est à 80 km heure dans la Loire !



Il faut donc regarder les panneaux indicateurs avec attention alors que ceux-ci sont souvent vite oubliés lorsque l'on emprunte régulièrement un itinéraire.

Bonne route à tous